

# La préservation des zones humides en Savoie



## A partir des années 1970

Les associations de protection de la nature du département (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, Ligue pour la protection des Oiseaux anciennement Centre ornithologique Rhône-Alpes) alertent l'opinion publique sur l'enjeu et la dégradation des zones humides.



## 1985

Désignation du premier arrêté préfectoral de protection de biotope: il concerne la tourbière des Creusates. Sur la base de propositions des associations de protection de la nature, de tels arrêtés sont pris pour une première série de zones humides, jusque dans les années 2000.



Fauche manuelle sur la grande he de d'Aiguebelette



Séjour à la tourbière du Plan de l'Eau



Fauche au marais de Boucheranre-Li-Llette



Saint-Jean-Chevelu



Tourbière des Creusates



Marais et lac d'Aiguebelette

## 1991

Création du Conservatoire du patrimoine naturel de Savoie (CPNS). Les premiers sites gérés par le CPNS sont des zones humides (domaine de Buttet, St-Jean-de-Chevelu, marais de Chevilly). Années 2010 : le CPNS intervient sur une soixantaine de zones humides sur l'ensemble du département.



## 1999

Approbation du premier document d'objectifs pour un site Natura 2000: il concerne les « Zones humides et forêts alluviales de l'ensemble lac du Bourget-Chautagne-Rhône». Années 2010 : sept autres sites Natura 2000 se composent de tout ou partie de zones humides.



## 2003

Reconnaissance de l'importance internationale du site « Lac du Bourget- marais de Chautagne » (RAMSAR)



Lac du Bourget



Marais de Chautagne



Travaux de protection des roselières à la river du Poite



## 2003 - 2009

Le 1<sup>er</sup> contrat de bassin versant du lac du Bourget s'intéresse déjà aux roselières aquatiques. A partir des années 2010, la 2<sup>e</sup> génération des Contrats de bassin versant s'oriente vers la préservation des zones humides.



## 2004 - 2009

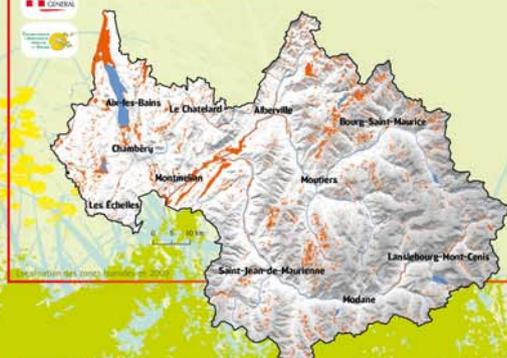
Inventaire départemental des zones humides, suivi du 1<sup>er</sup> plan d'action des zones humides sur la commune de Saint-Martin-de-Belleville en 2010.



Piquetage de protection des roselières à Mémard



Plantation de roseaux à la river du Poite



## 2010

Les premières collectivités lancent la délimitation précise, selon l'arrêté ministériel, des zones humides de leur territoire pour leur donner un véritable statut juridique.

# LES ZONES HUMIDES DE SAVOIE

## En montagne...



DANS LES MONTAGNES DE SAVOIE

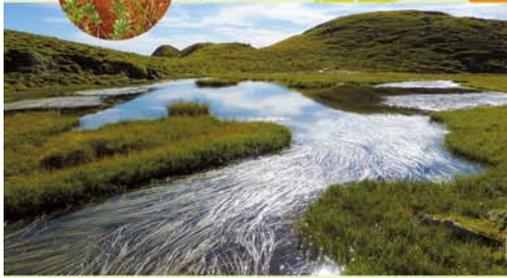
**2861**  
zones humides  
de 0,1 à 475 ha  
**5951** hectares



Source



Sphagnum



Lac à rubaniers



Réurgence

### Le massif de la Vanoise

De la grande diversité géologique du massif de la Vanoise résulte une grande diversité de zones humides : bas-marais alcalins, tourbières et marais acides, berges de lac, fourrés de saules, zones de sources, mégaphorbiaies, etc. Sur ce massif, devenu parc national en 1963, les enjeux de préservation se localisent essentiellement dans l'aire d'adhésion où le développement touristique a été très important au cours des dernières décennies. L'urbanisation qui accompagne cette activité, la réalisation de pistes qui traversent des zones humides, le développement des retenues collinaires sont autant de causes de disparition et de dégradation. Suite à l'inventaire des zones humides sur ce massif, des actions de préservation commencent à se mettre en place, y compris en partenariat avec les domaines skiables.



Plateau de la Petite Sassièrè en rive gauche de l'Isère



Swertia vivax

#### Hautes vallées en rive droite de l'Isère

Stockage de l'eau

#### Vallée des Belleville

Importance et diversité des zones humides



Tourbière du Plan de l'Eau, source du Doron des Belleville



La Grande Sassièrè

#### La Grande Sassièrè

Concentration d'espèces provenant de l'époque glaciaire  
Espace de ressourcement (randonnée)

Laiche bicolor

#### Cirque des Evettes

Espace de ressourcement (randonnée)



Cirque des Evettes

#### Plaine de l'Arc Bonneval-Termignon

Régulateur des crues de l'Arc

Boisements de rivières de haute montagne bien conservés



Plaine de l'Arc

Réalisation : novembre 2011

Avec le soutien financier



Rhône-Alpes

CONSEIL GENERAL

# LES ZONES HUMIDES DE SAVOIE

## En montagne...

### Caractéristiques

Les zones humides de montagne sont dans les massifs alpins, elles se caractérisent par une alimentation en eau qui provient essentiellement des précipitations et de la fonte des neiges et des glaciers. Elles peuvent aussi bien se former en fonds de vallon que sur des pentes.

### Enjeux principaux

Situées en tête de bassin versant, elles sont précieuses en termes de ressource en eau. Leur intérêt patrimonial est dû, en partie, à leur rôle de zones refuges pour des espèces relictuelles de l'époque glaciaire.

### Problématique

Par leur situation, elles ont été peu modifiées jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. L'urbanisation, certains aménagements liés au développement des stations de ski et l'intensification agricole sont à l'origine de dégradations. Malgré ce phénomène relativement nouveau, la préservation des zones humides de montagne en Savoie reste possible et constitue un défi majeur à relever aujourd'hui.



Sphaignes



Tourbière



Lac de moyenne montagne



Tourbière



Oxera à feuilles rondes

### Le massif du Beaufortain

Ce massif se distingue par ses nombreuses zones humides qui présentent une forte richesse biologique ; pourtant peu de projets de conservation n'ont abouti sur ce massif. Les barrages, comme Girotte ou Roselend, ont détruit ou modifié plusieurs zones humides : ennoiment, régulation des écoulements à l'aval (disparition des crues), détournement de l'eau (conduites forcées). L'intensification du pastoralisme en montagne se traduit localement par le piétinement et l'apport de matières organiques par les troupeaux, mais surtout par des drainages. Cette pratique s'est particulièrement développée dans le Beaufortain, sur les alpages privés, impactant fortement la qualité des zones humides.



Tourbière des Saïsiés



Sentier de découverte de la tourbière des Saïsiés



Montagne d'Outray

#### Les Saïsiés

- Une des plus grandes tourbières de Savoie
- Espace de ressourcement (promenade, découverte)

#### Sous Roche Plane

- Biodiversité des tourbières



Tourbière sous Roche Plane

Leucorhine doubrave

#### Montagne d'Outray

- Espace de ressourcement (promenade, découverte)

#### Cornet de Roselend

- Stockage de l'eau
- Grande diversité d'espèces



Petite utriculaire



Cornet de Roselend



Zone humide dans la vallée du grand nant de Naves

#### Vallée du Grand nant de Naves

- Stockage de l'eau

Triton alpeâtre



Drainage dans les alpages du Cornet de Roselend

Réalisation : novembre 2010

Avec le soutien financier



Rhône-Alpes

CONSEIL GENERAL

# LES ZONES HUMIDES DE SAVOIE

## En plaine...



DANS LES PLAINES DE SAVOIE  
**470**  
 zones humides  
 de 0,1 à 2100 ha  
**9715 hectares**



Némophars



Au cœur du marais



Vaivre



Source tuffeuse



Boisement humide



Rennoules aquatiques

### La basse vallée de l'Isère

Cette vallée a été fortement modifiée dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, période des premiers endiguements de l'Isère. Les terres dégagées des eaux ont été amendées par les sédiments du cours d'eau. C'est dans ces conditions que se sont créés des tourbières et marais dans les anciens chenaux abandonnés de l'Isère, correspondant aux secteurs les plus humides de la vallée. La forte déconnexion du cours d'eau et de ces milieux humides connexes, couplée aux extractions de granulats et aux aménagements hydroélectriques de l'Arc et de l'Isère en zone amont, a été à l'origine d'un enfoncement extrême du cours d'eau. Dans ce contexte de fort dysfonctionnement, de nouvelles perspectives de reconexion entre l'Isère et les marais de la vallée sont-elles envisageables aujourd'hui ?



Chère



Petite mauvette



Bassins Mollard

#### Marais de la vallée de l'Isère

- Régulateur des crues de l'Isère
- Espaces refuges pour des amphibiens

#### Marais de la Biolle et bassins Mollard

- Régulateur des crues de l'Isère
- Parmi les derniers boisements alluviaux de Savoie

#### Marais du Coisin, Coisetan et lac de Sainte-Hélène

- Espace de loisirs (promenade, pêche, ViaGrande)



Marais du Coisetan

#### Marais de la plaine du Gelon

- Espaces refuges pour des amphibiens



Rainette verte



Boisements alluviaux de la Biolle



Lac de Sainte-Hélène

Réalisation : novembre 2011

Avec le soutien financier



Rhône-Alpes



# LES ZONES HUMIDES DE SAVOIE

## En plaine...

### Caractéristiques

Les zones humides de plaine forment un complexe de berges de lacs, de boisements alluviaux, de grands marais de plaine, etc. et sont associées à des cours d'eau et des lacs. À l'échelle du département de la Savoie, les secteurs propices à leur installation sont peu étendus (vallée de l'Isère dans la combe de Savoie, cluse de Chambéry, val du Bourget qui s'étale au nord jusqu'au Rhône en Chautagne).

### Enjeux principaux

Elles dépendent étroitement de la dynamique naturelle des cours d'eau et des lacs (inondation par les crues) ; le bon état des zones humides de plaine est donc le plus souvent lié à la possibilité, pour ces derniers, d'avoir des variations libres de leur niveau sur des espaces suffisamment grands.

### Problématique

Ces zones humides ont fortement régressé en Savoie. Elles se situent sur des espaces plans à basse altitude, relativement rares dans cette région montagneuse, au cœur de vallées qui constituent des lieux d'habitation et des axes de communication millénaires (dans la basse vallée de la Lesse, la superficie des zones humides représentée en 2010 moins de la moitié de celle identifiable en 1956).



### Le lac du Bourget, le Rhône et le marais de Chautagne

Avec le marais de Lavours, cet ensemble forme un écosystème complexe exceptionnel en France, par sa surface, son fonctionnement et la richesse de son patrimoine naturel.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une succession d'événements et d'aménagements vont peu à peu modifier puis dégrader cet ensemble : endiguements et aménagements hydroélectriques du Rhône, abandon progressif des pratiques agricoles extensives du marais de Chautagne et développement de monocultures (peupliers, maïs), drainage et urbanisation du marais au sud du lac, régulation du niveau du lac du Bourget. Depuis les années 1980, plusieurs actions sont mises en œuvre pour une meilleure prise en compte de ces milieux humides.

**Le Rhône**

- Espace de loisirs (kayak, véloroute, pêche, etc.)
- Couloir de migration (castor, loutre, castor, oiseaux d'eau, poissons, etc.)

**Marais de Chautagne**

- Régulateur des crues du Rhône
- Récolte de la blache (Usage traditionnel)
- Plus de 60 espèces protégées

**Berges du lac**

- Végétation riveraine du lac
- Purificateur naturel

**Marais du Sud du lac**

- Espace d'apprentissage et de ressourcement (muséographie, observatoires des oiseaux, etc.)
- Nouvelles espèces d'oiseaux niches pour la Savoie

**Le Rhône**

**Étang**

**Touradours**

**Grande prairie humide de plaine**

**Le Rhône**

**Balles de blache en Chautagne**

**Le marais de Chautagne**

**Nette rousse**

**Berges du lac**

**Roselières sur la rive Est du lac**

**Marais du Sud du lac**

**Château Thémis II au marais du sud du lac**

**Chélone d'Europe**

**Rive sud du lac**

**Pantaniens de tressaux**

**Violette élevée**

Réalisation : novembre 2011

Avec le soutien financier



Rhône-Alpes

